

ORGANISATION des ETUDES INSTRUMENTALES

HT = Horaires Traditionnels + HA = Horaires Aménagés

En fonction des disciplines proposées :

ADI : Atelier de Découverte Instrumentale

Durée : 1 an

Enfants de 5 ans (GSM)

AIC : Atelier Instrumental et Corporel

Durée : 1 an

Enfants de 6 ans (CP)

CYCLE I

Durée : de 3 à 5 ans

HT : enfants de 7/8 ans

Durée du cours : **30mn** par semaine ou ateliers
(3 élèves par heure en 1^{ère} année)

HA CE1 : durée du cours :

1 x 30mn ou 2 x 30mn (en fonction des disciplines)

A partir CE2 : durée du cours : **2 x 30mn**

(30mn individuel et 30mn en groupe)

Évaluation : contrôle continu **et** examen
de passage en fin de cycle

CYCLE II

Durée : de 3 à 5 ans

HT : durée du cours : **30mn** hebdo les

2 premières années puis **45mn** hebdo

HA : **2 x 30mn**

Évaluation : contrôle continu

Examen de fin de cycle

Obtention d'un Brevet de fin de 2^e cycle

3 UV : instrument, FM et pratique collective

Orientation en Cycle Spécialisé

En partant des propositions du jury
de l'examen instrumental de fin de 2^e
cycle, le conseil pédagogique étudie
le dossier de l'élève

CYCLE III

Durée : 2 à 4 ans

Pour HT et HA

Durée du cours : **1 heure** par semaine

Évaluation : contrôle continu

Examen pour l'obtention de l'Unité de
Valeur (UV) du **Certificat d'Études
Musicales (CEM)** à dominante
instrumentale

Possibilité d'intégrer en cours de cycle
le **Cycle Spécialisé (CS)**
sur examen d'entrée

(pour une durée de 3 ans maximum)

Cycle Spécialisé (CS)

Pour HT et HA

Durée : 2 à 4 ans

(entrée à l'issue du 2^{ème} cycle)
ou 1 à 3 ans (entrée CEM validé)

Durée du cours : **1 h 15mn** hebdo

Évaluation : contrôle continu

Examen pour l'obtention de l'Unité de
Valeur (UV) du **Diplôme d'Études
Musicales (DEM)**

à dominante instrumentale.
Epreuve terminale passée en Région

CYCLE de PRATIQUE INSTRUMENTALE

(Hors cursus et uniquement en HT)

Durée maximale de 2 ans
et en fonction des places disponibles
(les élèves en cursus sont prioritaires)

Durée du cours : **30mn** par semaine et suivi
obligatoire d'une pratique d'ensemble

LICENCE d'INTERPRETE Cycle d'Enseignement Supérieur

Durée maximale de 3 ans

Cursus d'études en lien avec l'Université de
Rouen et des structures professionnelles
de diffusion.

Licence obtenue par validation d'unités
d'enseignements et examen terminal dans la
pratique dominante